



Protocole séance 25

COMMISSION-INTERNE

Date :	25 novembre 09
Lieu :	Berne, Banque Nationale
Heure :	09.30 – 12.00 (Pause de midi: 12.00-13.00)
Présidence :	Eg
Protocole :	Ap
Présent :	Eg, Al, Ch, Fe, Lz, Ni, Pi, Th, Ts
Excusé :	Ts, Ni, Zb
Représentants DDPS, DFAE:	P. Gansner (Gan), R. Diethelm (DMR), T. Greminger (GRT)
Orateurs:	-
Date d'envoi:	22.12.2009
Va à:	Membres de la commission
Pour prise de connaissance :	Conseil fédéral; Dir DPS; C DP IV; CdA; EM CdA; C IB V; SE DFAE

Referenz/Aktenzeichen: PSO-Kom / Protokoll 25_20091125

Ordre du jour:

1. Salutations et objectifs.
2. Procès-verbal de la séance 24 du 01.10.2009.
3. Echange d'informations entre le DDPS et le DFAE ainsi que interne à la commission.
4. RAPOLSEC et réflexions de la commission.
5. Programme de travail 2010.
6. Prochaines séances

Protocole:

1. Salutations et objectifs (Eg)

Eg salue les membres de la commission ainsi que les représentants de l'administration fédérale.

But de la séance:

- La commission et les représentants du DFAE et du DDPS échangent les informations pertinentes concernant la situation actuelle dans les départements du DDPS et du DFAE;
- La commission:
 - accepte le procès-verbal 24;
 - discute sur la suite du travail dans le contexte de la rédaction par l'administration du RAPOLSEC, en formulant si nécessaire des recommandations;
 - définit le programme de travail 2010.

2. Procès-verbal de la séance 24 du 01.10.2009

- Le procès-verbal de la séance 24 est accepté après modifications selon les remarques de l'ambassadeur Catrina, Chef POLSEC DDPS.

es ont mis fin à la Brigade multinationale

d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies (BIRFA, mieux connue sous l'acronyme anglophone SHIRBRIG) le 30 juin 2009, notamment en raison du manque d'engagements concrets de cette brigade.

3. Echange d'information (Ca, DAH, BJC)

Les points suivants ont été portés à la connaissance de la commission:

- GRT: informe sur le séminaire qui s'est déroulé au Mont Pèlerin et qui constitue une vitrine intéressante pour la Suisse. Il s'agit de la réunion biannuelle des chefs des institutions, fonds et programmes de l'ONU, membres du Conseil des chefs des secrétariats des organismes des Nations Unies pour la coordination. Ce séminaire interne à l'organisation réunissait les principaux responsables des opérations civiles comme militaires de l'organisation. Alan Doss, qui est le Représentant spécial du Secrétaire général auprès de la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) depuis le 18 octobre 2007, a particulièrement souligné l'importance de la protection des populations civiles par les troupes engagées. Ce séminaire a également rendu évident le manque de mobilité, et plus particulièrement le manque d'hélicoptères, dans presque toutes les opérations. Selon GRT il s'agirait du contribution envisageable pour la Suisse. Avec environ 12 hélicoptères la Suisse pourrait se doter d'un haut profil, respecter sa tradition humanitaire, tout en répondant à un réel besoin au niveau international.
- GRT : informe sur les efforts du DFAE afin de mieux organiser et d'augmenter les possibilités pour ce qui est de l'envoi de policiers dans des missions internationales. Actuellement il est possible d'envoyer jusqu'à 20 personnes et l'objectif dans le futur serait d'augmenter ce nombre à 30. Cependant dans les faits, il est actuellement difficile d'assurer le déploiement permanent de 20 personnes. Concrètement, seul 16 personnes sont engagées, dont une seule provenant d'un corps de police cantonale. Le DFAE en collaboration avec les autres offices fédéraux concernés a donc mandaté une enquête afin de tirer les enseignements de cette situation. En conséquence des MoU doivent notamment être conclus avec les cantons et les concordats afin de faciliter la mise à disposition de personnel. Le DFAE reprendra également le pool géré jusqu'ici par l'Office fédéral de la police (fedpol). GRT propose de mettre, probablement au mois de février, le projet concret devant être soumis au Conseil fédéral à la disposition de la commission pour une prise de position. Il est toutefois déjà possible d'affirmer que l'objectif de 30 personnes semble réaliste, d'autant que se sont les ressources humaines et non financières qui font défaut.
- GRT : salue la décision du Conseil fédéral du 14 octobre concernant le RAPOLSEC. Cette décision traduit un climat positif au Conseil fédéral en vue d'un développement des engagements de l'armée à l'étranger. GRT annonce que le DFAE est désormais prêt à participer puisque les questions centrales, dont les engagements à l'étranger, ne sont plus exclues du rapport. Pour le DFAE, la question des structures est centrale. Tant que les engagements à l'étranger ne détermineront pas, au moins partiellement, les structures de l'armée, il ne sera jamais possible de mobiliser les ressources nécessaires.
- GRT : rappelle l'importance des engagements à l'étranger. La Suisse ne peut pas se soustraire à une participation aux coûts globaux de la sécurité et de la stabilité. Des attentes sont perceptibles pour un engagement accru dans ce sens. En effet, comme pays riche, il est souhaité que la Suisse s'engage également dans ce domaine.
- GRT : précise que la politique de sécurité ne se limite aujourd'hui plus à la défense du territoire national. Les menaces se combattent en réseaux de coopération. En l'absence de crise un comportement de passager clandestin de la Suisse pourrait être toléré mais le prix d'un tel comportement s'en ressentirait c participer aux efforts internationaux.

- Gan: Le développement continu de l'armée constitue actuellement un des défis principaux du DDPS. Sur ce thème le RAPOLSEC doit également être complété et un groupe de travail a été créé à cet effet. L'armée actuelle s'avère difficilement finançable. Un accroissement des finances semble toutefois illusoire.
- Gan : Concernant le remplacement du Tiger (TTE), le DDPS avait demandé l'abandon mais le Conseil fédéral a décidé de poursuivre le projet. D'ici à la fin de l'année le processus d'évaluation technique se poursuit. Ensuite une nouvelle décision du Conseil fédéral sera nécessaire.
- Gan : précise que le programme de voyage du C DDPS pour l'année 2010 est ambitieux et que celui-ci se rendra également par exemple en Suède et en Finlande.
- DMR : précise que la transformation de la SWISSCOY va débiter. Le passage, au sein de la KFOR, de 14'000 à 10'000 soldats (Gate 1) est prévu pour janvier 2010. Cette restructuration n'influence ni l'effectif globale ni le budget de la SWISSCOY. Celle-ci se réorientera par contre vers de nouvelles activités avec notamment la reprise de deux *Liaison and Monitoring Team* (LMT) dès le mois de janvier. La Suisse est disposée à reprendre jusqu'à quatre LMT. Le détachement de transport aérien sera également maintenu. La Swisscoy devrait se prolonger au-delà de 2011, tout comme la KFOR. Dans ce but un nouveau message du Conseil fédéral sera élaboré dès l'été 2010.
- DMR : le crédit-cadre pour la promotion militaire de la paix a été réduit de 58 à 53 millions. Cette réduction ne remet pas en cause les activités en cours mais limite la liberté de manœuvre pour de nouveaux projets. Le total de tous les coûts globaux ayant un rapport avec le domaine international s'élève à 86 millions (dont 53 utilisés pour la promotion militaire de la paix).

4. RAPOLSEC et réflexions de la commission

- Gan : rappelle que lors de sa séance du 14.10.2009, le Conseil fédéral a décidé d'étoffer trois parties du RAPOLSEC. Il s'agit du réseau national de sécurité ; du développement de l'armée et des engagements à l'étranger de l'armée. Les résultats de ces travaux complémentaires sont à présenter au Conseil fédéral au printemps 2010 et doivent être menés en coopération entre les départements concernés. Afin d'y parvenir, trois groupes de travail chapeautés par le DDPS ont été formés. L'un d'entre eux travaillera sur la partie « engagements à l'étranger de l'armée ». Le DDPS recherche une attitude de conciliation afin de trouver des solutions, notamment avec le DFAE.
- Gan : précise que selon l'idée du DDPS, le groupe de travail devrait être constitué de la manière suivante : 3 représentants du DDPS, 3 représentants du DFAE et 1 représentant du DFJP. Il s'agit d'un groupe de travail interne à l'administration fédérale. Un organe de surveillance comprenant le C DDPS et la C DFAE devrait aussi être créé.
- Gan : Cette période de travail sur le thème des engagements à l'étranger représente une fenêtre d'opportunité pour la commission qui a la possibilité de transmettre ses idées et recommandations.
- Commission PSO : La commission se réjouit de la décision du Conseil fédéral d'approfondir la réflexion menée dans le cadre du RAPOLSEC et principalement la volonté d'ouvrir les groupes de travail aux différents départements concernés.
- Commission PSO : Compte tenu des conceptions floues du DDPS sur la question des engagements à l'étranger, le travail d'information de la commission doit s'accroître. Dans ce cadre une visite de courtoisie du président de la commission, notamment au Conseiller fédéral Didier Burkhalter et éventuellement à d'autres Conseillers fédéraux, n'est pas à exclure.
- Commission PSO : La commission juge nécessaire de rappeler quelques points de promotion militaire de la paix. Il est

ainsi décidé de rédiger une lettre adressée aux sept conseillers fédéraux, aux membres des commissions de politique de sécurité et de politique étrangère, aux présidents des principaux partis gouvernementaux et au groupe de travail de l'administration. Consciente des limites de son mandat, la commission PSO ne souhaite toutefois pas communiquer publiquement, en accord avec les lignes directrices données par le C DDPS.

- Commission PSO : Afin de transmettre les idées clés de manière didactique, le texte doit demeurer court et simple. Il s'agit uniquement de souligner les éléments suivants :
 - Intérêt de la Suisse
 - Utilité des engagements pour avoir une armée crédible (confronter l'armée à la réalité, « apprendre » la coopération).
 - Lien entre humanitaire et militaire (pas de sécurité sans développement et pas de développement sans sécurité. Complémentarité des deux éléments).
- Commission PSO : Concernant la nécessité d'adapter les structures en cas de volonté d'augmenter les contributions de promotion militaire de la paix, la commission reste persuadée que le DDPS saura être conséquent et adapter les moyens aux ambitions résultant du RAPOLSEC. Il importe donc avant tout de démontrer la justification des engagements à l'étranger.
- Commission PSO : le cas concret de l'Afrique et la nécessité de s'y engager à l'avenir doit être mentionné.
- Commission PSO : concernant le plan horaire, il est important de se situer en amont du débat qui ne manquera pas de survenir sur le projet de texte devant être intégré au RAPOLSEC. Afin d'aider les décideurs à forger leur opinion, il est préférable de transmettre la vision de la commission avant qu'un premier projet de texte ne soit discuté. Il est ainsi décidé, non seulement d'adresser les observations de la commission le plus largement que le permet son mandat, mais également d'envoyer ces recommandations de façon simultanée à toutes les personnes concernées.

5. Programme de travail 2010

- Un voyage en Afrique, au Congo, est confirmé.
- Le programme de travail est défini avec, en principe, quatre séances prévues pour 2010. Le détail des thèmes et des orateurs envisagés est présenté dans le document annexé à ce procès-verbal.

6. Divers

- NIL

7. Questions et demandes

- NIL.

8. Prochaines séances

- La prochaine séance se tiendra le 03.03.2010 à Berne. Il est prévu de discuter le rapport annuel de la commission et de prendre position sur le RAPOLSEC, plus particulièrement sur la partie traitant des engagements à l'étranger de l'armée.
- Les séances suivantes sont fixées respectivement au 16 juin 2010, au 22 septembre 2010 et au 24 novembre 2010.